

MASTER 2

PATRIMOINE ET MUSÉES

Parcours Préparation aux concours du patrimoine

PRESENTATION DE LA MENTION

Le parcours Préparation aux Concours du patrimoine, organisé en collaboration avec l'Université Paris Nanterre, permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français – conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié. Issue d'un ancien DU, la formation désormais diplômante cherche à donner aux candidats à ces concours les moyens de réussir aux différentes épreuves de sélection dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des archives, tout en leur délivrant un master. Elle fournit en parallèle une culture professionnelle et d'initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.

PROFIL REQUIS

Le parcours est accessible aux étudiants titulaires des titres suivants :

- un M1 d'Histoire de l'art, d'Histoire ou d'Archéologie,
- une première année d'un second cycle de l'École du Louvre,
- un autre diplôme de niveau jugé équivalent ou supérieur, en fonction de la qualité du parcours de chaque candidat.
- d'un M2 en Histoire de l'art, Archéologie ou Histoire ou d'un diplôme supérieur.

La préparation aux concours exige de solides connaissances en histoire de l'art, histoire ou archéologie, ainsi que des connaissances spécialisées dans l'option scientifique retenue par le candidat. Il lui est également demandé d'avoir une connaissance concrète des œuvres, des objets, des monuments et des sites, une pratique du terrain et de la recherche, ainsi qu'une bonne connaissance du métier de conservateur et de ses enjeux, et plus particulièrement dans la spécialité choisie, selon les indications de l'Institut National du Patrimoine. En effet, ce concours implique notamment de répondre à une dissertation écrite, un commentaire écrit de documents et d'œuvres, une épreuve orale de spécialité professionnelle à partir d'un dossier thématique, des épreuves de langues, écrites et orales et un entretien avec le jury.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Pour répondre à ces attentes, la formation commune à Paris 1 et Paris Nanterre offrent :

1. des cours d'histoire de l'art et d'archéologie permettant de consolider les acquis nécessaires en vue, à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire. Il s'agit de cours communs, d'Histoire de l'art et Archéologie pour tous les étudiants et de cours spécialisés pour les étudiants préparant des options d'Histoire de l'art ou Archéologie. Ces cours s'accompagnent d'un certain nombre de concours blancs organisés en temps limité.
2. des cours intensifs de méthodologie des épreuves des concours, orientés vers la préparation au commentaire de documents et la préparation à la dissertation ainsi qu'à la préparation aux épreuves orales. Séances collectives et séances individuelles

pour les étudiants admissibles.

3. des cours sur l'histoire des institutions et des politiques patrimoniales. Ces enseignements font appel aux enseignants-chercheurs en Archéologie et Histoire de l'art, mais aussi et surtout à des professionnels reconnus du monde patrimonial et muséal.
4. des épreuves de langues (écrit et oral), le suivi de stages dans la monde muséal et patrimonial, la rédaction d'un mémoire à partir de l'expérience du stage de l'étudiant pour s'adapter aux exigences requises pour l'obtention d'un Master et conforter l'expérience pratique acquise dans les institutions muséales et patrimoniales.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Outre le partenariat entre les UFR d'Histoire de l'art et archéologie (UFR 03) et d'Histoire (UFR 09), le parcours Préparation aux concours du Patrimoine repose sur un partenariat avec l'Université Paris Nanterre. La poursuite en doctorat des candidats reçus au concours de conservateur du patrimoine est assurée à travers une convention avec l'Institut National du Patrimoine.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'accès à l'un des parcours de M2 de la mention Patrimoine et musées est de droit pour les étudiants ayant réussi leur M1 Patrimoine et musées au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; il se fait selon la procédure de vœux, mise en place au printemps 2018, conformément à la nouvelle réglementation sur le master. Leurs vœux d'affectation seront classés par les étudiants.

L'accès au parcours de M2 Préparation aux concours du Patrimoine peut également se faire, pour tous les étudiants non issus du M1 Patrimoine et musées de Paris 1 et dans la limite des places disponibles, par candidature sur la plateforme eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>) ouverte **du 16 avril au 20 mai 2018**.

M2 PATRIMOINE ET MUSÉES

Parcours Préparation aux concours du Patrimoine

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Olivier de CAZANOVE

Institut d'art et d'archéologie
3 rue Michelet, 75006 Paris
master2.conservaion@gmail.com

<http://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr/>
<http://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>